

Veillez baser vos réponses sur la composition de ménage suivante :

Titulaire 1	Dans cet espace, se retrouve la composition de ménage telle qu'elle est enregistrée à ce jour chez En Bord de Soignes.	Type de revenu
Titulaire 2		Type de revenu
Enfant 1		Type de revenu
Enfant 2		Type de revenu
Enfant 3		Type de revenu
Enfant 4		Type de revenu
Enfant 5		Type de revenu
Enfant 6		Type de revenu

Complétez les 3 pages d'enquête et faites-les nous parvenir avec, annexés, les documents nécessaires en fonction de votre situation avant le 20 septembre.

Étape 1 : Vérification de votre composition de ménage

Votre composition de ménage a-t-elle changé ?

<input type="checkbox"/> Oui	Comparez votre situation actuelle à celle décrite ci-dessus.	Documents à envoyer
<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Nouvelle composition de ménage délivrée par votre commune -

Étape 2 : Vérification des revenus du travail

Votre ménage bénéficiait-il de revenus du travail en 2019 et la situation a changé ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> La/les personne(s) bénéficie(nt) maintenant de pension, prépension, chômage, revenu d'intégration social (CPAS) et/ou de mutuelle	<input type="checkbox"/> Attestation de revenus de l'organisme payeur
	<input type="checkbox"/> Le salaire a diminué	<input type="checkbox"/> Trois dernières fiches de paie de l'employeur
	<input type="checkbox"/> Ce sont des revenus d'intérim	<input type="checkbox"/> Tableau des revenus des 3 derniers mois ¹
<input type="checkbox"/> Non	En répondant aux questions vous pouvez cocher les documents que vous devez remettre	<input type="checkbox"/> Avertissement extrait de Rôle revenus 2018 – exercice 2019 ²

1. À demander à l'agence d'intérim

2. Attention, pas la déclaration simplifiée, toutes les pages. Si vous n'en disposez pas, contactez le service des contributions au 02 572 57 57 (Auderghem et Watermael-Boitsfort) 02 575 39 60 (Woluwe-Saint-Pierre).

Étape 3 : Vérification des autres types de revenus ou pas de revenu

Votre ménage bénéficiait-il de pension, prépension, chômage, revenu d'intégration social (CPAS) ou mutuelle et la situation a changé ?

Oui

Attestation de revenus de l'organisme payeur

Non

-

Votre ménage verse-t-il d'une pension alimentaire ?

Oui

Copie du jugement
 6 dernières preuves de paiement (extrait de compte)

Non

-

L'un des membres de votre ménage n'a-t-il pas ou n'a-t-il plus aucun revenu ?

Oui

Déclaration sur l'honneur*

Non

-

*Déclaration sur l'honneur à recopier et à annexer signée

« Je soussigné(e) *Prénom et nom* déclare sur l'honneur ne pas avoir perçu en 2019 et ne pas percevoir actuellement, de revenus, de quelque sorte que ce soit, ni en Belgique ni à l'étranger. »

Étape 4 : Vérification de la situation de votre/vos enfant(s)

Vous/vos enfants(s) âgé(s) entre 18 et 25 ans au 31 octobre 2020 perçoivent-il(s) des revenus (revenus de handicap, revenu d'intégration social [CPAS], mutuelle, revenus du travail) ?

Oui Revenus de remplacement (handicap, CPAS, mutuelle)

Attestation de revenus de l'organisme payeur

Revenus du travail

Trois dernières fiches de paie de l'employeur

Non

Déclaration sur l'honneur*

* Déclaration sur l'honneur à recopier et à annexer signée par l'enfant

« Je soussigné(e) *Prénom et nom de l'enfant* déclare sur l'honneur ne pas avoir perçu en 2019 et ne pas percevoir actuellement, de revenus, de quelque sorte que ce soit, ni en Belgique ni à l'étranger. »

Étape 5 : Vérification de la reconnaissance de handicap

L'un des membres de votre ménage a-t-il une reconnaissance de handicap qu'il n'avait pas en 2019 ou qui a changé ?

Oui

Contactez-nous

Non

-

Étape 6 : Vérification des coordonnées du ménage

Prénom NOM	État civil*	Numéro national
Titulaire 1		
Titulaire 2		
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		
Enfant 4		
Enfant 5		
Enfant 6		

L'Étape 6 doit être complétée et retournée avec vos réponses à l'enquête et les documents demandés dans les étapes 1 à 5.

*États civils : marié (M) — divorcé (D) — veuf (V) — cohabitant (Co) — célibataire (Ce)

Numéro de GSM titulaire 1

Numéro de GSM titulaire 2

Numéro de fixe

Adresse e-mail

Numéro de compte bancaire

Fournisseur d'énergie (gaz et/ou électricité)

Numéro EAN¹

Assureur incendie de votre logement

Numéro de police d'assurance

Nombre d'enfants en vie²

1. Numéro d'identification de votre raccordement au réseau d'électricité ou de gaz naturel (18 chiffres)

2. À préciser uniquement si au moins un enfant bénéficie des Allocations familiales

Personne(s) à contacter en cas de problème (hors ménage)

Prénom NOM	Lien	Numéro de téléphone

Informations complémentaires (non obligatoires)

Médecin de famille	Numéro de téléphone
Infirmier/ère	Numéro de téléphone
Autre	Numéro de téléphone

(*) Comme chaque année, votre société bailleuse récolte les données nécessaires à la révision du calcul de votre loyer ainsi qu'au contrôle de votre situation locative, tel que le prévoit l'Arrêté du Gouvernement du 26/09/1996.

Comme prévu dans le contrat de bail-type, votre société bailleuse peut obtenir de certains services publics compétents les données nécessaires à la vérification des éléments servant au calcul du loyer, ainsi que tout autre élément concernant votre dossier de locataire. Elle n'a pas accès à d'autres données que celles qui concernent votre situation locative.

Votre société bailleuse est responsable du traitement de vos données. Elle peut les transmettre à la Société du Logement de Bruxelles-Capitale (SLRB) pour permettre à celle-ci d'exercer les missions qui lui sont confiées par le Code Bruxellois du Logement.

Votre société bailleuse, ainsi que la SLRB mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles. Votre société bailleuse conserve vos données personnelles pendant la durée du contrat de bail ainsi que le temps nécessaire au respect du délai légal en matière de prescription ou l'exécution d'un contrôle administratif.